

**Collectif pour la future Maison de Quartier du Nord,
Rencontre avec la Ville de Lausanne
pour présentation des thématiques des ateliers.
Compte rendu de la séance du 06/09**

Mardi 06 septembre à 19h30 à la Cabane des Bossons.

Ont participé à la séance :

- Pour la Ville de Lausanne : Estelle Papaux, Virginie Huguet, Johanna Fowler, Patrick Minet, Laurent Louis, Yves Lachavanne.
- Pour la Fasl et le Centre des Bossons : Daniel Kohlbrenner, Silvana Annese, Christophe Lebourg.
- Pour le collectif : Jean-Daniel Cruchaud, Marie Sansonnens, Sylvianne Henriot, Marie-France Hamou, Vincent Rocher, Laëtitia Terrier et Philippe Solms pour l'Association écoquartier.
- Jérémie Schaeli pour l'animation de la journée du 25/09

L'objet de cette réunion est d'échanger avec les services de la Ville de Lausanne sur les thématiques que le Collectif souhaite soumettre aux habitants lors des ateliers du 25/09.

a) Préambule de la Ville à la lecture du document

La Ville rappelle que le flyer a été imprimé en 13 000 exemplaires et distribué dans les boîtes aux lettres. Selon l'expérience, un retour de 1 à 3% peut être attendu pour ce type d'évènement.

Suite à la lecture du document présentant les thématiques, Madame Papaux interroge le collectif sur la façon dont seront restitués les éléments obtenus suite aux ateliers du 25/09. Il est rappelé que cette synthèse devra nourrir les services de la Ville pour la rédaction du cahier des charges pour le mandat d'études parallèles.

Madame Papaux ajoute également qu'il manque dans ce document selon elle, des éléments de concomitances des activités (en termes d'horaires notamment) pour préciser les besoins de salles polyvalentes et salles spécifiques par exemple. Ainsi que les éléments de fréquentation pour chaque activité, en posant par exemple la question de savoir si pour telle ou telle activité, les habitants imaginent davantage « une grande ou une petite salle ? », « une activité qui se fait à beaucoup ou à peu de participants ».

Monsieur Lachavanne précise que ses interrogations, suite à la lecture du document porte sur l'organisation de la journée en elle-même, et les attentes du Collectif vis-à-vis des services de la Ville.

Pour tous les documents (papiers, panneaux, etc...), les services de la Ville demandent au Collectif de préciser leurs demandes au plus tôt afin de préparer au mieux ces éléments.

Madame Fowler précise que pour le service qu'elle représente ce qui est important, c'est de bien faire ressortir les locaux qui pourraient être partagés, les activités spécifiques à chacun (éclairages, rangements,...).

Elle propose également de faire du Parc une thématique à part entière, sans forcément la relier à la Maison du Gendarme, qui n'entre pas totalement dans l'objet de ces ateliers.

b) Précisions du collectif suite aux interrogations de la Ville

Suite aux remarques de la Ville, le Collectif reprecise le contenu des ateliers :

Atelier Activités

Le Collectif a formulé les questions de l'atelier « Activités » afin de faire ressortir des activités nécessitant un espace dédié et ceux pouvant s'exécuter dans un espace polyvalent, et en déduire ainsi une concomitance possible.

Concernant les horaires, la question sur le public de chaque activité permettra d'en déduire les besoins induits. Les horaires des activités devraient, en principe, permettre de préciser les besoins liés aux accès (autonomes ou pas).

La concomitance est effectivement essentielle car dans le cas où les espaces seraient modulables, cela peut créer certaines gênes (=> importance de l'insonorisation – cf. retour d'expérience de la Maison de Quartier de Chailly).

En matière d'activités, il y a une question essentielle à poser sur la zone extérieure immédiatement attenante à la MQ. Car même si l'espace extérieur est public, l'appropriation de certains espaces par les utilisateurs de la Maison de Quartier est importante (cf. le dégagement devant l'entrée de la Cabane des Bossons qui permet de créer du lien social).

Le Collectif rassure la Ville que toutes les questions posées ont bien été entendues et sont traitées en creux dans les différents ateliers.

Atelier Espaces Extérieurs

Concernant plus précisément le parc :

C'est la thématique la moins aboutie puisqu'il a été décidé de la traiter tardivement. Cependant le Collectif a bien compris qu'il s'agissait de récolter les attentes des habitants sur le type d'activités, d'équipement qu'ils souhaitaient dans le futur parc, mais pense qu'il faut aussi considérer l'espace extérieur plus ou moins à proximité du parc.

Ces attentes pourront être traitées dans le parc ou encore dans les traverses des bâtiments ultérieurement.

Concernant la Maison du Gendarme :

Cette question peut être traitée rapidement ou bien encore être évoquée via la boite à idées car cela ne rentre pas directement dans la rédaction du cahier des charges de la future Maison de Quartier. Mais il est important d'en parler car cela pourrait être l'unique emblème renvoyant au passé des Plaines-du-Loup.

Une formulation pourrait être : Que représente pour vous la Maison du Gendarme ? Quel avenir souhaiteriez-vous lui donner ? Par ailleurs, la question générale suivante pourrait aussi être ajoutée : Quels sont pour vous les éléments marquants du quartier ?

Le Collectif approuve la proposition de retirer les points renvoyant à la Maison du Gendarme et à la Cabane des Bossons de l'atelier « espaces extérieurs » pour les traiter dans l'atelier « identité ».

Atelier Convivialité

Le Collectif souhaite appuyer le sous-thème de l'accueil qui est sera très important dans le cadre de l'exploitation de la Maison de Quartier.

Concernant l'espace cafétéria-restauration

Le Collectif précise que cet espace va être important à la fois pour les activités qui s'y déroulent mais également pour les différents publics qui s'y côtoient.

Concernant l'aula :

Le Collectif ne pose pas de question liée précisément à l'aula car suite à la rencontre avec les coopératives d'habitants, il pourrait y avoir mutualisation d'une salle de spectacle proposée par une des coopératives.

Après échange, il est finalement décidé de l'évoquer dans les espaces clés car il est primordial d'avoir une salle de spectacle dans le quartier. En l'évoquant le 25/09, les attentes pourront être précisées et croiser avec la volonté des coopératives concernées par cette salle de spectacle.

Concernant l'espace requis par les activités d'administration de la MQ :

Il est mentionné que les besoins relatifs à l'accueil des enfants pour les midis de semaines englobaient à l'origine un espace bureau à réserver aux personnes en charge de l'encadrement. Cette demande a été retirée par la suite, toutefois il convient de garder en tête que des partenaires en charge d'activités spécifiques pourraient avoir besoin d'un espace bureau pour la gestion desdites activités.

Atelier Identité

Ces questions ne sont pas directement liées au cahier des charges de la future Maison de Quartier, donc potentiellement, certaines pourront être traitées via la boîte à idées.

Concernant l'œuvre artistique, Madame Fowler attend toujours la réponse de savoir selon quelles modalités il serait possible de faire participer les habitants à la création de l'œuvre artistique liée à la Maison de Quartier. En cas de confirmation positive, le cahier des charges de cette œuvre pourra préciser que l'artiste devra proposer une œuvre qui intègre une participation des habitants.

Atelier Collaborations et cohabitations

Suite à la mention des coopératives d'habitants, Madame Papaux évoque la possibilité de temporiser la Maison de Quartier afin de mieux connaître les intentions des coopératives en ce qui concerne les activités qu'elles vont proposer au sein même de leur bâtiment.

Il ne s'agit pas de repousser les ateliers du 25/09 car il y a un réel besoin de préciser les attentes des habitants pour cette Maison de Quartier, mais simplement de temporiser pour ne pas aller trop vite par rapport au calendrier des coopératives.

Le collectif approuve totalement cette volonté de temporiser.

Concernant le développement évolutif de la Maison de Quartier, une question est posée concernant la possibilité de la construire par étapes au fil du temps (par exemple en ajoutant un étage ou une extension). La Ville de Lausanne précise que ce n'est malheureusement pas possible pour des questions de coûts et d'assurances de construction qui ont une durée de 5 ans.

Pour conclure sur les « différents lieux » : l'ensemble des participants sont d'accord pour dire que la maison de quartier ne doit pas être un seul et unique lieu, que c'est un outil et non une fin en soi.

c) Déroulement de la journée du 25/09

Jérémy précise le déroulement de la journée à la Cabane des Bossons.

- 9h : petit déjeuner coloré offert

- 9h45 introduction générale et lancement des ateliers avec des introductions plus spécifiques au sein même de chaque atelier.
- Heure du repas : mot de la Ville représentée par Monsieur Payot puis repas.
- 14h : reprise des ateliers
- 16h45 : apéritif

Le centre va par ailleurs disposer d'un tipi et de 2 tentes.

Silvana est en attente de réponse sur la possibilité d'organiser une garde pour les enfants.

Philippe précise qu'au sein de chaque atelier, il y aura un animateur pour relancer et préciser les échanges avec les habitants. Un rapporteur sera par ailleurs en charge de prendre note de tous les échanges pour faciliter ensuite la restitution.

Une synthèse orale par atelier sera faite à la fin de la journée du 25/09, afin que les participants soient tous informés des éléments clés produits dans les ateliers auxquels ils n'auront pas pris part. Une restitution rédigée sera faite à la Ville de Lausanne sous un délai de 2 semaines environ.

En conclusion pour les attentes à suivre après la journée du 25/09, la Ville rappelle que 2 membres du Collectif (+ remplaçants) seront intégrés au jury. Il conviendra de choisir des membres en mesure de réagir au projet des architectes en considérant en premier lieu les attentes des habitants. La Ville insiste également sur la confidentialité dont devront faire preuve ces deux personnes.

La séance des échanges avec la Ville est levée vers 21h.

160909/V0.1 Laëtitia
160909/V0.2 Philippe
160909/V0.3 Vincent
160910/V0.4 Philippe
160911/V1.0 Vincent